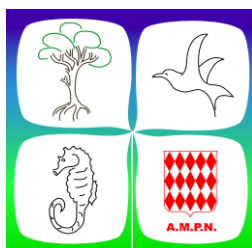


ASSOCIATION MONEGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE



Assemblée générale du 13 février 2018

Rapport d'activités 2017

1. Activités purement associatives

- Participation à la campagne de financement lancée par la Fondation du Crédit Agricole pour soutenir des projets associatifs : le programme ECOCIMED a été retenu.
- Conférence sur les espèces présentes dans la réserve du Larvotto et les techniques de prises de vue.
- Participation à Monacology avec un atelier sur la posidonie et les espèces vivant dans l'herbier.
- Sortie en mer avec le bateau électro-solaire Heliodive.
- Atelier de sensibilisation au milieu marin organisé pour les enfants sur la plage du Larvotto.
- Visite organisée du Centre Scientifique de Monaco.

2. Activités liées à l'étude du milieu, à la recherche scientifique et à la gestion

- Suivi de l'herbier de Posidonie dans l'AMP du Larvotto.
- Suivi de l'impact du filet anti-méduse installé devant le Monte Carlo Bay Hôtel.

- Suivi des populations de mérours et de corbs dans l'AMP de Monaco et au pied du Musée océanographique dans le cadre d'opérations de science participative.
- Suivi des peuplements de poissons pour étudier l'effet réserve : comparaison entre une zone protégée (AMP du Larvotto) et des zones non protégées (Menton, Roquebrune Cap Martin, Beaulieu, Saint Jean Cap Ferrat) en se fondant sur des habitats identiques (herbier de posidonie et enrochements).
- Suivi de l'avifaune fréquentant l'AMP du Larvotto.
- Contrôle régulier des *Pinna nobilis* en raison de leur mortalité massive sur les côtes méditerranéennes.
- Immersion des récifs artificiels réalisés avec une imprimante 3D.
- Programme de recherche sur les récifs 3D dans le cadre du travail de thèse de doctorat de Mademoiselle Elisabeth Riera (Université Nice CNRS et Unité mixte de recherche BOREA): développement du biofilm et index de complexité architecturale des récifs artificiels.
- Lancement du programme ECOCIMED destiné à récolter les observations des usagers de la mer via les réseaux sociaux (soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Provence Côte d'Azur).
- Comptage des bateaux fréquentant l'AMP du Larvotto pendant le Grand Prix.
- Comptage, identification et classification des bateaux fréquentant la zone située entre Monaco et le Cap Martin pendant le MYS afin de disposer des données nécessaires au plan de gestion.
- Sensibilisation des plaisanciers à la prévention de l'invasion d'espèces exotiques.
- Nettoyage des déchets à l'intérieur de l'anse du Larvotto.
- Poursuite de la collaboration avec la SBM et la DPUM pour limiter l'impact des feux d'artifices dans l'AMP du Larvotto.
- Réalisation d'une enquête de perception de la réserve du Larvotto par un étudiant de L3 (Université Nice CNRS).
- Réflexions sur la création d'une aire marine éducative.
- Réflexions sur une éco-participation des usagers des AMPs de Monaco.
- Réflexions sur une potentielle relocalisation de Ski Vol.

Ces actions ont été menées grâce à la mise en place du Conseil scientifique qui apporte à l'AMPN un soutien logistique, une réflexion sur les programmes à développer et une perspective à moyen terme de la gestion d'une aire marine protégée.

Bon nombre d'entre elles ont été réalisées grâce à l'aide du Club d'Exploration Sous-Marine de Monaco.

3. Participation ou contribution à des événements nationaux ou internationaux

- Conférence sur la gestion de la zone littorale en Méditerranée en prenant pour exemple les aires marines protégées et projection du film « Monaco, un défi, des réserves en milieu urbain » lors du Salon de la Plongée 2017 à Paris.
- Présentation du projet ECOCIMED lors d'un congrès international consacré à la plongée scientifique (Madère, mars 2017).
- Participation à l'atelier de formation à la communication dans les AMPs organisé par le MedPAN (Tunisie, avril 2017).
- Présentation des AMPs de Monaco lors de la semaine des océans (Monaco, mars-avril 2017) : « les aires marines protégées de Monaco, des outils de protection, de restauration et de gestion de la biodiversité ».
- Contribution à l'occasion de la Conférence de l'ONU sur l'ODD 14 (juin 2017).
- Participation au congrès IMPAC 4 (Chili, La Serena, septembre 2017) et présentation d'une communication orale : « les récifs artificiels réalisés avec une imprimante 3D, des outils modernes de restauration des habitats dans les aires marines protégées ».
- Participation au Forum des Aires Marines Protégées (Corse, Galeria, octobre 2017).
- Participation à l'atelier annuel d'échange d'expérience du MedPAN : « les AMPs face à la pollution en méditerranée » (Slovénie, novembre 2017).
- Participation au symposium organisé par l'Université de Tel Aviv en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco et présentation d'une communication orale : « les récifs artificiels réalisés avec une imprimante 3D, des outils modernes de restauration des habitats dans les aires marines protégées » (Monaco, décembre 2017).

La participation à ces événements a permis de:

- Faire connaître les AMPs de Monaco, leurs particularités et les différentes actions qui y sont menées.
- Affiner notre perception des mesures modernes de gestion en Méditerranée.
- Renforcer les partenariats scientifiques existants.
- Envisager de possibles partenariats :
 - Polynésie pour la création d'une aire marine éducative
 - Polynésie, Saint Martin et Israël pour les récifs 3D
 - MedPAN pour l'organisation d'un événement à Monaco
 - Partage d'expériences avec des aires marines protégées reconnues : exemple du Parc National de Port-Cros ou de la Réserve Naturelle de Scandola

4. Médiatisation

De nombreux événements ont été médiatisés tout au long de l'année. On peut citer par exemple :

- Presse écrite :

Presse chilienne lors du congrès IMPAC 4, Monaco Matin, revue Marine et Océans, magazine Subaqua, magazine Octopus, Shalom Magazine, Gazette de Monaco, QE Magazine, Montecarloin, etc.

- Presse télévisuelle :

Reportage « Les enquêtes d'Ushuaïa » réalisé par TF1, divers reportages réalisés par Monaco Info, reportage réalisé par France 3 sur l'immersion des récifs artificiels, reportage réalisé par TF1 sur les récifs artificiels et les récifs 3D en particulier.

5. Urbanisation en mer

- Dossiers relatifs aux différents suivis environnementaux transmis à l'AMPN par la cellule URBAMER pour commentaires.
- Participation de l'AMPN à certaines réunions avec les Services de l'Etat et les acteurs engagés dans les travaux d'extension en mer.

6. Points à améliorer

- Mise en place du plan de gestion des Aires Marines Protégées et des modalités de gouvernance.
- Manque de moyens financiers pour soutenir les différents projets.
- Implication de tous les membres de l'AMPN lors des différentes actions.